

## **Procès verbal de l'Assemblée générale statutaire de l'association « Philippe Lescat »**

**Vendredi 26 novembre 2004 19h30**  
Paroisse Saint-Thomas d'Aquin

**Présents : 14 ; pouvoirs : 13. Le quorum est atteint (27 personnes).**

### **I-Rapport moral de la présidente Anne Pichard**

-La présidente a rappelé les objectifs de l'association Philippe Lescat ;  
-elle remercie le père Reb, curé de Saint-Thomas d'Aquin, d'avoir bien voulu recevoir les réunions de l'association dans sa paroisse. Son accueil est extrêmement apprécié par les adhérents.

-La présidente a fait état des activités réalisées pour l'année 2004 :

\*Visite des orgues de Notre-Dame de Paris le 29 février 2004 ;

\*Concert du 27 mai à Saint-Martin des Champs en l'honneur de Philippe Lescat par l'ensemble Mignonne, concert réalisé par Emmanuel Mandrin et Dominique Ledevin. Programme : œuvres de Charpentier et Clérambault ;

\*Le 3 octobre : visite des grandes eaux à Versailles, offerte aux adhérents de l'association, suivi d'un concert (*Médée* de Marc-Antoine Charpentier) à l'Opéra Royal. La présidente a souligné que l'organisation de cette journée est symbolique de l'esprit de l'association ;

\*L'association a fait déposer un bouquet sur la tombe de Philippe Lescat (à Toulouse) pour la date anniversaire de sa mort (le 8 mars).

**Le rapport moral est voté à l'unanimité**

### **II-Procès verbal de l'Assemblée générale du 7 novembre 2003**

Présentation par Bertrand Porot.

**Voté à l'unanimité**

### **III-Rapport financier, Johannes Bentele**

Total Recettes : 1412 euros (Cotisations, concert)

Total Dépenses : 803,4 euros (frais de fonctionnement, bouquet, concert)

Solde : 608,6 euros

Solde positif 2003 : 996,52 euros

Solde positif 2004 : 1605,12 euros

**Le rapport financier est voté à l'unanimité**

### **IV- Changement des statuts : élection d'un Conseil d'administration à huit membres**

-Le CA comprenant trop de membres (12) et certains désirant démissionner, il a été proposé de changer les statuts et de ramener le nombre des membres du CA à huit maximum.

**Voté à l'unanimité.**

### **V-Remplacement et élection des membres du Conseil d'administration**

-Les membres du CA suivants ont démissionné : Ann-Dominique Merlet, Emmanuel Hondré, Jean-Claude Fozza. Les autres membres sont maintenus.

**Voté à l'unanimité.**

### **VI-Montant des cotisations**

-Les cotisations sont proposées à 20 euros pour les adhérents adultes, 80 euros pour

les bienfaiteurs et 12 euros pour les jeunes moins de 20 ans.

**Voté à l'unanimité.**

### **VII-Activités envisagées pour 2005**

1-Visite des orgues parisiennes : une visite commentée avec Ann-Dominique Merlet, titulaire des orgues de Saint-Laurent (Paris, 75010) est proposée. Date à fixer par le bureau.

2-Un concert sera réservé pour les adhérents à Versailles en octobre 2005 : la date dépendra de la programmation de l'Automne musical de Versailles. Le tarif préférentiel (tarif de groupe) est réservé aux adhérents. Une visite et un pic-nic (selon le temps) seront proposés gratuitement aux adhérents.

3-Concert en hommage à Philippe Lescat : la carte blanche est donnée cette année à Dominique et Jean-François Mathieu pour un programme Offenbach : *Ba-ta-clan*. D'une durée d'une heure, il pourra être précédé d'une première partie à définir. Le père Reb propose la participation d'un chanteur libanais qui pourrait faire venir plus de public. Autre proposition : des intermèdes comiques de Jean-Joseph Mouret (théâtre de la Foire au XVIIIe siècle). Date prévue : les 19 et 20 avril.

-Jean-François Mathieu rend compte du fonctionnement du site Internet :

- \*les anciens procès-verbaux y sont installés ;

- \*envisage de créer un espace privé pour les adhérents avec accès grâce à un mot de passe ;

- \*le site est bien consulté : 10 visites par jour minimum jusqu'à 28 ;

- \*les liens sont installés et fonctionnent ;

- \*il est demandé à tous d'envoyer des informations par le mail de Bertrand Porot, qui seront installées sur le site.

### **VIII-Questions diverses.**

-proposition de Catherine Massip transmise par Bertrand Porot : publier les recherches de Philippe dans l'état où elles se trouvent. Un chercheur, en accord avec l'association, en reprendrait la suite. L'intérêt est de publier le travail de Philippe sous son nom et serait moins complexe à gérer.

La séance est levée à 20h30

Le secrétaire, Bertrand Porot.